



Faculté
de Droit &
des Sciences
Économiques



Université
de Limoges

Limoges aux origines de la jurisprudence administrative !

*Reconstitution scénique,
au tribunal administratif de Limoges,
le 4 octobre 2018 à partir de 18 heures,*

*de l'audience au Conseil d'Etat pour l'affaire :
Syndicat des patrons coiffeurs de Limoges
ayant donné lieu à la décision du 28 décembre 1906*

Avec lecture
des conclusions du commissaire du gouvernement Romieu



© Photo - Conseil d'État, droits réservés

*avec la participation des étudiants de Master 2 Droit
public et administration de la faculté de droit et de
sciences économiques de Limoges*